

Le programme des épreuves est défini par référence aux programmes de biochimie-biologie, biotechnologie, biochimie-biologie-biotechnologie et biologie et physiopathologie humaines du cycle terminal des séries STL et ST2S, de biotechnologies de la classe préparatoire scientifique technologie et biologie (TB) ainsi que des référentiels de BTS de la filière et des programmes de DUT de la spécialité génie biologique.